



UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 18 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manifeste pour une inclusion financière universelle

16 recommandations pour un accès aux moyens de paiement et aux services bancaires indispensables

11 ans après un premier « Manifeste pour l'inclusion bancaire des populations fragiles », avons-nous avancé ? Le Secours Catholique - Caritas France, Emmaüs France, APF France Handicap, UFC-Que Choisir, avec Familles rurales et la Confédération Syndicale des familles dressent un nouvel état des lieux de la situation de l'inclusion financière en France.

Accès aux comptes et aux moyens de paiement, au crédit, à l'épargne, prévention du surendettement, limitation des frais bancaires... Pour les personnes les plus vulnérables, beaucoup reste à faire.

Près de 7 milliards d'euros. C'est le montant estimé des frais d'incidents bancaires facturés par les banques en 2018. Aujourd'hui, avec plus de 6 % d'inflation, ces frais ont des conséquences encore plus dramatiques sur les budgets des ménages.

Les personnes accompagnées par nos grands réseaux associatifs se heurtent à une multitude d'obstacles pour parvenir à l'autonomie financière. Malgré les avancées consécutives au manifeste de 2011, il reste de nombreux points à améliorer pour une inclusion financière de toutes et tous, y compris des plus fragiles, personnes en situation de précarité, mineurs non-accompagnés, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile...

L'expérience de terrain a conduit nos organisations à réaliser un nouveau manifeste qui se veut donc plus large que le précédent. En effet, force est de constater que l'inclusion financière regroupe de nombreux enjeux : accès aux comptes et aux moyens de paiement, au crédit, à l'épargne, prévention du surendettement, limitation des frais bancaires... Ainsi, chaque année, un quart des procédures de droit au compte (jusqu'à 34 % en 2019) ne donnent finalement pas lieu à l'ouverture d'un compte. Dans un autre registre, celles et ceux qui en détiennent rencontrent de graves difficultés pour accéder aux services bancaires indispensables permettant de mener une vie normale (épargne, crédit, espèces, etc.)

Parce que nous estimons qu'il est primordial que les pouvoirs publics se saisissent concrètement de ces problématiques, et mettent en œuvre une véritable politique d'inclusion financière, ce manifeste formule 16 recommandations pour un accès aux moyens de paiement et aux services bancaires indispensables. Notre ambition est de protéger toutes les personnes afin qu'elles ne basculent pas vers la fragilité, c'est pourquoi nous exigeons des dispositifs et un cadre légal qui s'adressent à l'ensemble de la population.